



A.D.R.E.S.S.

Mairie
09220 Siguer

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 12 février 2022 « exercice 2021 »

PRÉAMBULE :

L'assemblée générale a été maintenue

L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes de SIGUER le samedi 12 février à 16h30 en présence de madame Le Maire, dans le contexte des nouvelles consignes sanitaires COVID 19 :

Distanciation physique : une place sur deux et pas de vis à vis autour des tables, port du masque, nombre de personnes limité, feuille de présence portant les coordonnées des présents en cas d'éventuel cluster.

10 personnes étaient présentes et 9 adhérents représentés par procurations.
Le nombre d'adhérents pour 2021 étant de 20 membres le quorum est donc atteint.

1) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS PAR LE PRÉSIDENT :

PRÉAMBULE :

Depuis six années déjà, notre association a tenu son rôle.

Rôle qui était, de par son appellation, de découvrir, de restaurer et d'entretenir des sentiers, des sites autour de la vallée de Siguer.

Si l'on a ouvert ces chemins, ce n'est pas uniquement pour nous mêmes, mais pour les autres : villageois, randonneurs, estivants...

Notre action crée du lien social, fait connaître notre vallée et donne du bonheur aux participants. Continuons dans cet esprit.

Avant de passer au bilan de l'exercice écoulé, je tiens, au nom de l'association, à remercier toutes et tous qui durant l'année 2021 se sont impliqués, dans l'action que représente l'A.D.R.E.S.S.

BILAN EXERCICE ÉCOULÉ:

- SENTIER SEUILLAC- LARAMADE D'EN HAUT:

Ce sentier a subi durant l'hiver 2020 de grosses avaries : murs écroulés, sentier éventré sur plusieurs mètres.

Après balisage des points dangereux une expertise a été menée par une équipe de 8 personnes qui a conduit à définir des techniques de reconstruction applicables et/ou de dégagement applicables par nos propres moyens. Une solide équipe de plus de 11 personnes de l'A.D.R.E.S.S. a accompli le 31 mars un travail remarquable avec la reconstruction des trois passages endommagés, l'abattage et l'évacuation des arbres enchevêtrés et le ripage de trois gros rochers. Une rénovation réussie qui a permis la réouverture de ce chemin très fréquenté. Que tous les participants à ce gros chantier en soient remerciés.

Voir article spécifique sur notre site :

<http://siguer.adress.free.fr/ActiviteADRESS/ChantierLaramade.html>

Par la suite, ce sentier a reçu trois nettoyages de printemps vu que l'EDF l'avait complètement obstrué lors de l'élagage de la ligne haute tension.

Une équipe féminine, Anne, Sabine et Elizabeth, a redonné couleur au balisage, déjà existant.

- SENTIER Saint NICOLAS :

Le sentier reliant Siguer à la chapelle St Nicolas a été lui aussi nettoyé dans son ensemble. Un premier panneau pour information culturelle a été posé sur l'origine et le pourquoi des trois orrys qui le jalonnent.

La variante « Jean DOUERE » a été aussi nettoyée et balisée avec des ronds verts.

Enfin à l'intersection des sentiers de St Nicolas et de Sardagnou, l'A.D.R.E.S.S. a remplacé le poteau directionnel, le premier ayant mystérieusement disparu!

Voir article sur notre site :

<http://siguer.adress.free.fr/ActiviteADRESS/St%20NICOLAS%202021.pdf>

- SENTIER FONTAINE FERRUGINEUSE :

Le court sentier amenant à la fontaine ferrugineuse est lui aussi nettoyé et son bassin débarrassé régulièrement (feuilles, branches...). Là aussi un second panneau pour information culturelle sur cette fontaine a été mis en place et le balisage ravivé avec les ronds jaunes.

- SENTIER CENTRAUX - BOUYCHET :

Ce sentier a aussi reçu a deux reprises la visite des nos équipes pour débroussaillage et marquage. Il a ainsi pu être utilisé pour la rand'omelette et la journée citoyenne.

- MANIFESTATIONS :

*** RAND'OMELETTE PASCALE :**

La rand'omelette pascale a pu être maintenue mais sans partage d'omelette dans le respect des règles sanitaires du moment.

Organisé avec le partenariat du comité des fêtes, une marche par groupe encadrés de 4 à 6 personnes a permis à 14 participants (29 initialement inscrits) de partir du pont de Centraux pour rejoindre Bouychet sous un soleil radieux. Un pique-nique personnel tiré du sac a clôturé la manifestation.

Nous espérons que cette manifestation longtemps animée par l'A.R.S depuis 2003 et reprise sans discontinuer par l'A.D.R.E.S.S puisse retrouver son visage convivial pour sa 20^e année loin des soucis de COVID 19.

Voir article sur notre site: <http://siguer.adress.free.fr/Manifs/RandOmelette.html>

*** 2eme JOURNEE CITOYENNE :**

Le 14 août 2021 nous avons pu mettre en place avec la Mairie la deuxième journée citoyenne.

Celle-ci eut un vif succès avec plus de 23 participants dont 13 extérieurs dont de nombreux enfants et jeunes.

Elle consistait à nettoyer une partie du sentier parsemé de cailloux, du lavoir de CENTRAUX à la « Roche dites des amoureux ». Ceux-ci rendaient en effet la marche difficile voir dangereuse pour les chevilles !

Un atelier balais fut organisé aussi à mi-chemin. Balais fabriqués avec des genêts cueillis sur place. Arsène s'est chargé, sur une idée d'Anne, de transmettre le secret de fabrication. Les jeunes présents ont emporté chez eux leurs balais personnels.

Merci à Miguel et Arsène pour la grillade de chevreau offerte pour l'occasion et très appréciée de tous.

Merci à la mairie pour sa présence et sa participation apéritive.

De par son succès, son renouvellement en 2022 est à envisager.

Voir article sur notre site: <http://siguer.adress.free.fr/ActusVallee/JourneeCitoyenne2021.pdf>

MATÉRIEL :

Comme déjà évoqué en 2019 et 2020, la débroussailleuse portée arrive en fin de vie. Nous avons demandé une subvention exceptionnelle de 500€ qui nous a été attribuée et a permis un investissement sur un nouveau matériel pour éviter l'emploi du matériel communal vu les conditions assez rudes d'utilisation sur nos chemins avec rochers et troncs d'arbres.

Après analyse des besoins avec les spécialistes gérant les matériels et en prenant en compte nos conditions d'utilisation actuelles une deuxième machine de type porté a été préférée à un engin à moteur dorsal plus lourd et beaucoup plus cher.

La nouvelle machine a été livrée en Avril 2021 elle est équipée d'un moteur KAWASAKI et d'une tête à fil et lame 3 dents avec harnais professionnel.

Elle a donné toute satisfaction sur la saison son prix d'achat a été négocié à 505€ matériels de sécurité compris chez « Motoculture Dépann'vert » de Tarascon.

LOCAL :

La mairie a mis début 2021 un nouveau local à notre disposition. Il se trouve au dessus du local de la sous douane et est partagé avec une autre association.

Nous remercions les employés municipaux qui l'ont refait et aménagé de manière agréable et adapté au stockage de notre matériel. Une convention de mise à disposition a été signée à cette occasion, elle permet d'éclaircir les limites de responsabilité de chacun pour définir le périmètre de notre assurance RC.

Comme pour l'ancien local il ne faut pas y stocker de produits inflammables : carburant entre autre.

SITE INTERNET :

Longtemps envisagé depuis 2021 l'association dispose maintenant, **grâce** au talent et à la disponibilité de André GRAMATICA de son propre site internet :

<http://siguer.adress.free.fr/>

N'hésitez pas à le consulter et surtout à envoyer divers articles que vous trouveriez enrichissants et intéressants à faire connaître et partager.

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés

2) RAPPORT FINANCIER 2021 PAR LE TRÉSORIER :

Le bilan 2021, avec 20 adhérents permet un meilleur équilibre financier et prend en compte le contexte COVID 19 grâce auquel le poste assurance Responsabilité Civile a été divisé par deux : remboursement de 50 % de la prime reçue mi-avril de la MACIF.

La subvention exceptionnelle de la mairie a permis d'investir sur une débroussailleuse pour pallier à la fin de vie de l'ancienne machine portée à moteur dorsal.

La mairie de Lercoul nous a aussi renouvelée sa subvention à hauteur de 150€ reçue en juillet et nous l'en remercions en attendant de réaliser les quelques travaux de contre partie.

Quelques problèmes de suivi de remboursement par virement ont généré des frais de recherche de pièces bancaires à hauteur de 9,50€. Après négociation la banque a accepté de nous les ristourner à titre commercial.

Le détail des comptes crédits et débits est donné en séance et toutes les pièces comptables, classées et lettrées, sont mises à disposition pour consultation dans leur classeur.

BILAN DÉTAILLÉ :

Crédits - Débits	2 355,74	2 456,41	-100,67
Revenus	1 064,49		1 064,49
⊖ Autres revenus	14,49		14,49
interets et remises bancaires	14,49		14,49
⊖ Cotisations ou subventions	1 050,00		1 050,00
Cotisations Adhérents	200,00		200,00
Subventions	850,00		850,00
Dépenses	67,94	1 233,10	-1 165,16
⊖ Achats		617,39	-617,39
Achat de matériel		598,49	-598,49
Achats balisage chemins		18,90	-18,90
⊖ Autres dépenses		396,24	-396,24
Achats pour manifestation		396,24	-396,24
⊖ Frais de fonctionnement	67,94	219,47	-151,53
Poste, téléphone, papeterie		23,54	-23,54
assurance	67,94	147,16	-79,22
formalités administratives		1,08	-1,08
frais bancaires		47,69	-47,69

Ce résultat négatif est à rapprocher des frais de l'organisation de la journée citoyenne pour un montant de 138,95€ août à laquelle 23 personnes participaient dont 12 personnes extérieures à l'association.

État des comptes bancaires au 31 décembre 2021 après intérêts 2021:

- Compte courant « Caisse d'épargne » :	+ 76,67€
- Livret « Caisse d'épargne » :	+ 1115,52€
- Fond de caisse :	+1,68€

Le rapport financier est mis au vote et recueille l'unanimité des présents et représentés

3) ACTIVITÉS 2022 :

Objectifs principaux :

Notre objectif est de proposer des sentiers historiques du village facilement accessibles aux familles.

CHEMINS :

L'objectif principal reste de maintenir les quatre chemins actuels : Laramade, st Nicolas, La fontaine ferrugineuse et Centraux.

- Sous conditions que d'autres personnes nous rejoignent il est envisageable d'ouvrir un 5^e chemin.

- Les choix envisagés sont les suivants : Pont de la peinture, Sardagnoux, Canarilles/Sarradeil.

- Il est décidé de faire une réunion spécifique du bureau réunion après une reconnaissance sur le terrain en gardant à l'esprit le lien entre le village et les différents hameaux qui y sont rattachés.

ANIMATIONS 2022:

3eme journée CITOYENNE :

L'organisation 3^e journée citoyenne est reconduite. La date et l'organisation restent à fixer ultérieurement.

SOIRÉE VIDÉO PROJECTION :

Il est décidé d'organiser le 19 mars à 18h00 une projection des différents montages vidéos de la saison 2021.

Arsène propose de réaliser à cette occasion une exposition de photos en lien avec le pastoralisme sur la vallée.

Un apéritif d'initiation pourrait être envisagé à cette occasion en fonction des restrictions sanitaires.

SITE INTERNET :

Il faut voir avec André GRAMATICA comment DAVID pourrait acquérir la Formation nécessaire à la publication sur notre site internet.

- RAND'OMELETTE DE PÂQUES :

Action à définir et à coordonner.

4) POINTS DIVERS

Carburant : privilégier même s'il est un peu plus cher le carburant stabilisé : moins d'encrassement des machines, respect des conditions de garantie.

Acquérir 2 à 3 jerricans carburant de 1l à 1,5l pour remplacer les bouteilles en plastiques d'eau non adaptées.

MONTANTS DES COTISATIONS :

Le montant des cotisations pour 2022 est inchangé il reste fixé à 10€ par personne.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Réalisé, sur la base du bilan 2021 et de l'activité en année pleine 2019, il intègre :

- la réalisation de panneaux à but culturels et historiques comme déjà réalisés sur les orrys et la fontaine ferrugineuse. Un type de panneaux plus pérenne est envisagé. Ils seraient implantés à l'ardoisière et sur le lavoir d'Élise du chemin Centraux/Bouychet. (Création et pose par l'ADRESS, réalisation par la mairie)

- L'organisation d'une 3^e journée citoyenne,
- L'investissement en carburant stabilisé avec 2 jerricans spécifiques, bougies rechanges et matériel d'entretien.
- La continuité de la subvention de la mairie de LERCOUL à hauteur de 150€.

REVENUS :

Intérêts bancaires :	5€
Cotisations et dons	230€
Subvention Mairie d SIGUER	500€
Subvention mairie de LERCOUL	150€

TOTAL REVENUS 885€

DÉPENSES :

Achat de matériels	200€
Balisage chemins	60€
Achats pour manifestations	390€
Assurance	160€
Poste & formalités administratives	25€
Frais bancaires	50€

TOTAL DES DÉPENSES 885€

6) ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et du BUREAU :

Le conseil d'administration et le bureau étant démissionnaires, conformément aux statuts, un tour de table est réalisé pour connaître les candidats.

Se présentent au Conseil d'administration : Arsène BARBOSA, Francine CAUJOLLE, Sabine DEDEREN, Anne GARRIGUES, Bernard GARRIGUES, Jean-Jacques GRAMATICA, Patrick MAZULPEUX, Edmond RAYNAUD, David RICHARD.

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau :

Président :	Jean-Jacques GRAMMATICA
Trésorier :	Bernard GARRIGUES
Secrétaire :	Francine CAUJOLLE
Trésorier adjoint :	Edmond RAYNAUD
Responsables techniques et matériels :	Arsène BARBOSA, Patrick MAZULPEUX,
Convivialité et organisation festives :	Sabine DEDEREN et Anne GARRIGUES
Responsable photos-reportages :	David Richard

Support technique site Internet : André GRAMATICA

Le président se félicite du renfort apporté par les nouveaux membres. Il remercie Sabine et Jo pour l'accueil chez eux lors de la journée LARAMADE et la préparation du taboulé de la journée citoyenne.

Il souhaite ensuite une bonne saison 2022 à tous et clôture l'AG à 18h00

L'assemblée donne tout pouvoir au président, au trésorier et à la secrétaire élus pour accomplir les formalités bancaires et administratives.

Le président
Jean-Jacques GRAMATICA

Le trésorier
Bernard GARRIGUES

Les secrétaires
Anne GARRIGUES
Francine CAUJOLLE